

Le saviez-vous ?

■ Les sujets fragiles

Les personnes dont les défenses naturelles sont affaiblies (*traitements au long cours, greffées...*), les femmes enceintes se trouvant au contact d'animaux, doivent être informées que ces animaux sont très fréquemment porteurs sains de maladies, ce qui peut constituer pour elles un danger potentiel.

■ Les autres maladies

Les animaux peuvent transmettre des zoonoses mais peuvent être également à l'origine d'autres maladies comme des allergies cutanées ou respiratoires (*poils d'animaux, désinfectants...*), d'autres pathologies infectieuses (*tétanos, surinfection de plaies...*).

Les moyens de prévention décrits dans les fiches s'appliquent également à ces maladies.

■ Deux déclarations

La déclaration d'accident de travail

Si, lors de la manipulation d'un animal, **vous êtes blessé**, même légèrement, il est impératif :

- de réaliser les premiers soins d'hygiène (*lavage, désinfection, pansement*),
- d'inscrire tout évènement sur le registre d'accident bénin de l'entreprise, s'il existe,
- de consulter votre médecin traitant en lui expliquant votre travail en cas d'aggravation,
- d'établir une déclaration d'accident du travail pour une prise en charge complète des soins.

La déclaration de maladie professionnelle

Si, après la manipulation d'un animal, vous constatez **les signes décrits dans les fiches**, il est impératif de :

- consulter votre médecin traitant en lui expliquant votre travail,
- d'établir une **déclaration de maladie professionnelle** avec votre médecin traitant.

En cas de reconnaissance en tant que maladie professionnelle, vous pourrez ainsi bénéficier d'une prise en charge complète des soins.

Toutes les déclarations permettront de recenser et de quantifier ces problèmes et permettront au Service Santé Sécurité au Travail de la Mutualité Sociale Agricole de favoriser la mise en place d'actions de prévention.

Plus d'informations sur : www.msa-idf.fr



MSA Ile-de-France

Adresse postale :	Pour les entreprises	
BP 137	tél. 01 30 63 88 90	contact.entreprise@msa75.msa.fr
75664 Paris cedex 14	fax 01 49 85 53 90	www.msa-idf.fr



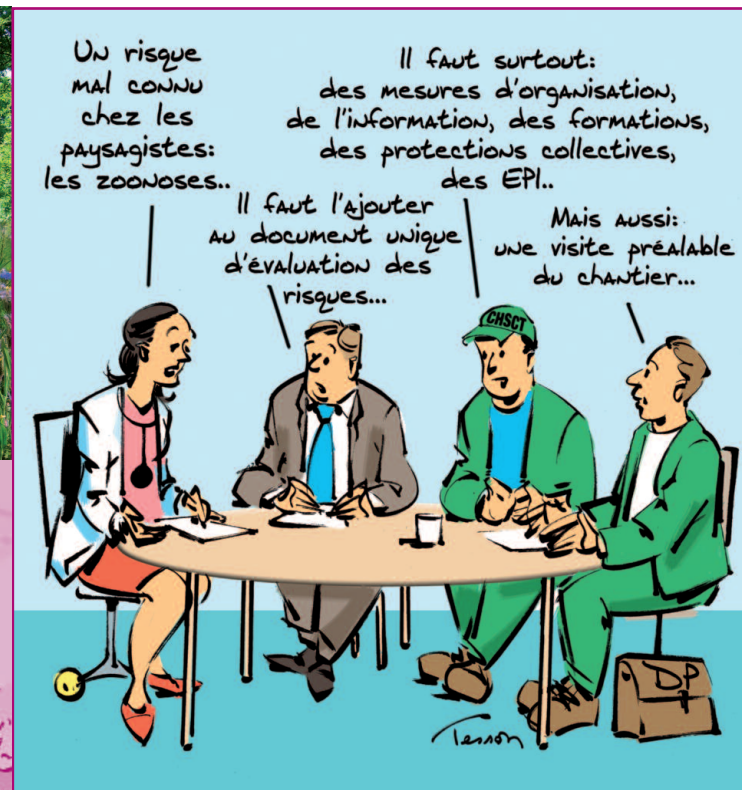
Conception : SST-MSA IdF - Réalisation : PAO-Communication MSA IdF - Crédit photo : MSA IdF - Illustrations : Tesson - Impression : Le Révérend - 06/2010

Santé - Sécurité au travail

> Les Zoonoses en Paysage

Les zoonoses dans le secteur du paysage

MSA Ile-de-France



Qu'est ce qu'une ZOOSE ?

Une zoonose est une maladie qui se transmet de l'animal à l'homme. Cette transmission peut se faire par différentes voies : cutanée, muqueuse, respiratoire et digestive (*contact mains souillées bouche*) ou par l'intermédiaire d'autres vecteurs vivants comme les insectes. De façon générale, elle ne se transmet pas d'homme à homme.

Dans le mode de transmission des zoonoses, l'animal, réservoir de la maladie, peut être :

- malade et transmettre l'agent pathogène à l'homme,
- porteur sain : il est porteur de l'agent pathogène sans pour autant développer la maladie mais il est capable de transmettre cet agent pathogène (*souvent dans ses déjections*).

On peut retenir quatre grands types de zoonose :

- les zoonoses bactériennes,
- les zoonoses virales,
- les zoonoses parasitaires,
- les zoonoses mycosiques (*champignons microscopiques*).

Toutes les maladies présentes chez les animaux ne sont pas transmissibles à l'homme et ne sont donc pas considérées comme des zoonoses.

Les situations à risque sur le chantier :

- Présence d'un animal mort (*chat, oiseaux, animaux sauvages...*)
- Présence d'insectes, d'arachnides et d'acariens
- Contact indirect (*plantes, eau stagnante, poussières... contaminées par des déjections d'animaux malades*)
- Travaux en zone boisée (*tiques*)
- Agression par un chien, un serpent...

Attention
l'allergie
n'est pas une
zoonose

Autre problème : l'allergie

- Lorsque l'organisme produit une réaction allergique, il libère une substance "l'histamine" responsable majeur des symptômes. L'action de l'histamine peut être bloquée par des médicaments spécifiques appelés antihistaminiques.
- L'allergie peut être fatale lorsqu'elle évolue vers un œdème de Quincke (*gonflement rapide de la peau et des muqueuses*) ou un choc anaphylactique (*réaction allergique extrême et brutale*)
- Les allergies les plus fréquentes sont dues aux piqûres d'hyménoptères : abeilles, guêpes, frelons...

Tableau d'évaluation du risque professionnel zoonoses dans le Paysage

Maladies classées en fonction de leur fréquence d'apparition chez l'homme en milieu professionnel

Maladies	Animaux															
	Chats	Chiens	Rongeurs	Reptards	Lièvres	Sangliers	Cervidés	Oiseaux	Aoutés	Tiques	Taons	Phlébotomes	Chauves-souris	Serpents	Grenouilles	Poissons
Campylobactériose																
Cheyletiellose																
Charbon bactérien																
Chorioméningite lymphocytaire																
Cryptococcose																
Echinococcose alvéolaire																
Encéphalite à tique																
Fièvre Q																
Gale																
Giardiose																
Grippe aviaire																
Infection à Pseudomonas aeruginosa																
Leishmaniose																
Leptospirose																
Maladie des griffes du chat																
Maladie de Lyme																
Mycoses superficielles																
Ornithose - Psittacose																
Pasteurellose																
Rage																
Rotavirose																
Salmonellose																
Streptobacillose																
Teigne																
Toxocarose																
Toxoplasmose																
Trombidiose																
Tuberculose aviaire																
Tularémie																
Yersiniose																

Très fréquent
 Fréquent
 Rare
 Théorique
 Non concerné ou non démontré
 Maladies fréquentes liées au contact prolongé avec l'eau